



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-70675>

Département(s) de publication : 51

Annonce n° 25-70675

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Centre Hospitalier Universitaire de Reims

Correspondant : MME FAUVET Emilie, Adjointe au Directeur des Marchés Publics

Adresse : 45, rue rue Cognac Jay, 51092 REIMS Cedex

Coordonnées :

Téléphone : 0326787442

Courriel : cellulemarches@chu-reims.fr

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Fourniture, installation, qualifications et mise en production d'un système de production et de distribution d'eau pour hémodialyse au CHU de Reims

Lieu d'exécution et de livraison : 45 Rue, Cognacq Jay, 51092 Reims Cedex

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Le présent marché a pour objet la fourniture, l'acheminement dans les locaux, l'installation, les qualifications et la mise en production d'un système de production et de distribution d'eau pour hémodialyse au Centre Hospitalier Universitaire de Reims. Il sera destiné au service de Néphrologie « Adultes » de l'hôpital Maison Blanche. Le présent marché public comprend également les prestations suivantes : - formation « utilisateurs » à destination du personnel soignant - formation « maintenance » à destination des techniciens biomédicaux - maintenance préventive comprise dans le cadre de la garantie y compris la maintenance du logiciel.

Tableau représentant les caractéristiques principales du marché :

Le présent marché a pour objet la fourniture, l'acheminement dans les locaux, l'installation, les qualifications et la mise en production d'un système de production et de distribution d'eau pour hémodialyse au Centre Hospitalier Universitaire de Reims. Il sera destiné au service de Néphrologie « Adultes » de l'hôpital Maison Blanche

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Le marché n'est pas alloti. Le présent marché prend la forme d'un marché ordinaire, lequel n'est pas exécuté par l'émission de bons de

commande successifs. Les spécifications techniques sont précisées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) et ses annexes, qui est en accès libre sur le site <https://www.marchespublics.gouv.fr>. Les prestations sont exécutées au Centre Hospitalier Universitaire de Reims.
Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

Le délai de livraison des matériels et logiciels est celui fixé par le titulaire dans son offre. Il commence à courir à compter de la date de réception du bon de commande. Le titulaire est engagé jusqu'à l'expiration de la garantie, laquelle commence à compter de la date de signature par le CHU du Procès-Verbal de mise en production provisoire.

Section 5 - Conditions relative au marché

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Il est accepté d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par le candidat, si celui-ci n'a pas accès à ces certificats ou n'a aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés
- Document prouvant que le candidat dispose d'une autorisation spécifique ou est membre d'une organisation spécifique pour pouvoir fournir, dans leur pays d'origine, le service concerné
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

- Formulaire DC 4, Déclaration de sous-traitance (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Commentaire sur les justifications : Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés concernant la capacité économique et financière il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par le Centre Hospitalier Universitaire. Le candidat pourra fournir ces renseignements et documents via les formulaires (DC1, DC2), sous forme libre ou sous forme de DUME.

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 29/07/2025 à 15:00

Délai minimum de validité des offres : 5 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Renseignements complémentaires : Chaque candidat devra obligatoirement, sous peine de rejet de son offre, s'être rendu sur le site, préalablement à la remise de l'offre, afin de reconnaître les lieux où les prestations doivent être réalisées. Cette visite de site doit être réalisée, après programmation, à compter de la date de parution de la publicité jusqu'à la date limite de remise des offres, dernier délai.

L'attention des candidats est attirée sur le fait que la réservation des dates de visite ne pourra plus s'opérer après les échéances fixées dans le CCTP. -- Chaque candidat devra obligatoirement, sous peine de rejet de son offre, organiser une visite d'un site équipé du matériel proposé dans son offre, préalablement à la remise de l'offre, afin que puisse être évalué l'ergonomie du matériel. Cette visite de site par le Centre Hospitalier Universitaire doit être réalisée, après programmation, à compter de la date de parution de la publicité jusqu'à la date limite de remise des offres, dernier délai.-- Copie de sauvegarde : les candidats auront également la possibilité d'effectuer un double envoi à savoir la transmission électronique accompagnée d'une copie de sauvegarde, sur support papier ou sur support physique électronique, dans les conditions précisées à l'article III de l'annexe n° 1 au RC qui est en accès libre sur le site : <https://www.marches-publics.gouv.fr>. -- Les modalités de transmission des plis et des copies de sauvegarde sont annexées au RC (annexe n° 1). -- La facturation électronique est obligatoire. -- Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel : article L5511 et suivant du Code de Justice Administrative (CJA), Référé contractuel : article L55113 et suivant du CJA, Recours en contestation de validité du contrat en application de la jurisprudence du Conseil d'Etat, 4 avril 2014, Département de Tarn et Garonne. Le Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne est seul compétent.

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :

Coordonnées :

Poste :

Conditions de remise des offres ou des candidatures : Les candidatures et les offres seront obligatoirement transmises par voie électronique, sur la plate-forme de dématérialisation des Achats de l'Etat (PLACE), jusqu'à la date et heure limites de remise des offres.

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/06/2025